VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

127 ILETS de TERRE

—ET—

DANS LES LIMITES DE LA VILLE.

Devant être Vendus Séparément

Offrant une Egale Occasion

—AU—

Grand ou Petit Spéculateur

OU PLACEUR

Succession de M. Durocher.

No 50,777—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR

DENIS, DANZIGER ET TESSIER,

La Paroisse d'Orléans.

J. C. DENIS, Encanteur.

Bureau 134 rue Carondelet.

Jeudi, le 26 Mars 1903,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 12 février 1903, de l'Hon John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Cette certaine étendue de terre située sur la rive droite du Bayou St Jean, dans la Troisième District de cette ville, contenant ensemble environ quatre cents (400) arpents superficiels, originellement borné au Nord par les terres appartenant à Alexandre Milne, au Sud par les terres jusqu'ici appartenant à Roquigny à l'Ouest par le côté droit du Bayou et à l'Est par les terres autrefois appartenant audit Milne, maintenant comprises entre ledit Bayou St Jean, partie de la ligne entre l'avenue des Champs Elysées et la rue Marigny, partie de la ligne entre les rues Mendes et Odin, et partie de la ligne entre les rues Vienna et Dublin et est composée des ci-après:

ILETS ENTIERS.—Nos 4639, 4640, 4641, 4642, 4643, 4944, 4645, 4646, 4647, 4648, 4649, 4650, 4651, 4652, 4653, 4654, 4655, 4656, 4617, 4618, 4619, 4620, 4621, 4622, 4623, 4624, 4625, 4626, 4627, 4628, 4629, 4630, 4631, 4632, 4633, 4634, 4440, 4441, 4442, 4443, 4444, 4445, 4446, 4447, 4448, 4449, 4450, 4451, 4452, 4453, 4454, 4455, 4456, 4457, 4416, 4417, 4418, 4419, 4420, 4421, 4422, 4423, 4424, 4425, 4426, 4427, 4428, 4429, 4430, 4431, 4432, 4433, 434.

Aussi les ci-après ilets entiers, lesquels sont divisés par le Chemin coquillé:

Nos 4636, 4637 et 4639

Et les ci après parties d'ilets:

Nos 4817, 4819, 4820, 4821, 4822, 4823, 4824, 4825, 4826, 4827, 4828, 4829, 4830, 4831, 4832, 4833, 4834, 4835, 4837, 4237, 4238, 4239, 4240, 4241, 4242, 4243, 4244, 4245, 4246, 4247, 4248, 4249, 4250, 4251, 4252, 4253, 4254, 4255, 4256, 4415, 4458, 4616 et 4627.

Chaque ilet et partie d'ilet devant être vendus séparément comme ci-dessus numérotés.

Pour plus ample description, incluant les limites et mesures, voyez l'inventaire enregistré à la Cour Civile de District et les plans à la dernière des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne et au bureau des encanteurs, 134 rue Carondelet. Toute la propriété ci dessus décrite est comprise dans la section 108, comté 12, rangée sud 11 Est, District Est de la Louisiane, Est du fleuve Mississippi, paroisse d'Orléans et formant l'étendue de terre de Marguerite Robert, veuve Durocher, contenant environ 400 arpents.

Conditions—Comptant, et les acquéreurs assumant sus-dessus et en plus de leurs enchères les taxes de 1903, s'il y en a, et déposer comptant au moment de l'adjudication 20 pour cent du prix d'achat.

Actes de vente pardevant Gabriel Fernandez, notaire aux frais des acquéreurs.

DENIS, DANZIGER & TESSIER, Placeurs de propriétés foncières, 134 rue Carondelet.

Dinkelspiel & Hart, avocats.
Gabriel Fernandez Jr, notaire.
22 fév—22 mars 1 14 21 26

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

des Jr. notaire aux frais des acquéreurs.

DENIS, DANZIGER & TESSIER, Placeurs de propriétés foncières, 134 rue Carondelet.

Dinkelspiel & Hart, avocats.
Gabriel Fernandez Jr, notaire.
22 fév—22 mars 1 14 21 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un demi-intérêt dans un joli cottage.

8216 rue Oak, entre les rues Dante et Dublin. Lot 60 sur 120 pieds.

Succession de Mme Emma Müller, veuve de Frederick Kaul.

No 69,496—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, encanteurs — Bureau, No 134 rue Carondelet — JEUDI, 26 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, daté le 20 février 1903, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° La moitié d'intérêt indivis dans et à deux (2) certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par le No 8216 rue Oak, consistant en un joli cottage simple dans le Septième District de cette ville [anciennement la ville de Carrollton] lesdits lots sont désignés par les Nos 7 et 8 dans l'ilet No 41 A vieux plan de Carrollton, maintenant No — nouveau plan, bornés par les rues Oak [autrefois Quatrième] Dante [autrefois Madison], Dublin et Zimple, sur un plan par Zams arl, daté le 25 août 1836, déposé dans le bureau du juge de Paroisse de la Paroisse Jefferson, lesdits lots 7 et 8 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Oak [autrefois Quatrième] sur 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

2° Un lot d'effets mobiliers, d'après l'inventaire enregistré dans l'affaire ci dessus intitulée.

Conditions—Pour les effets mobiliers, comptant.

Pour la propriété foncière, 1/2 ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de un an, la portion de crédit devant être représentée par billet de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité; l'acquéreur devant payer en plus et au-dessus du prix de l'adjudication toutes les taxes sur la propriété pour l'année 1903; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Wm Andrew Collins, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Edward A. Pamens, avocat.
22 fév—22 mars 1 8 15 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Gentil Cottage Simple dans un joli voisinage.

3622 rue Constance, entre les rues Foucher et Antonine.

Robert H. Harrison et als vs Mme Bertha Boteay, femme de Frank Boteay, et al.

No 69,525.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis encanteur, bureau No 134 rue Carondelet.—JEUDI, le 9 avril 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 2 mars 1903 et signé le 6 mars 1903, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Le joli cottage simple 3622 rue Constance, entre les rues Foucher et Antonine, ruelle de la banquette et contenant 7 chambres, externe, hangar, avec chambre de domestique, etc., et plus loin décrit comme un certain lot de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Laurel, Foucher et Antonine, désigné par la lettre C et mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Constance sur 130 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Une jolie résidence dans un bon voisinage, près de tous les agréments et seulement à une petite distance du fameux Dock du I. C. R. R.

Conditions — Comptant; et l'acquéreur assumant au dessus et en plus du prix de l'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1903; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant A. W. Cooper, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 mars—8 15 22 29 — avril 5 9

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bâtisses, Machine à Vapeur, Pompes, etc.,

De la New Orleans Auxiliary Sanitary Association, en liquidation.

No 47,399—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN,—W. A. Kernaghan, encanteur, Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, le 2 avril 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 13 mars 1903, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la ci-après décrite propriété, à savoir:

1° Les bâtisses, pavages Scullinger et barrières sur le terrain borné par les rues Peters, Nuna, Céleste et la levée. Une machine Blake duplex, composée, condenseur, machine à pompe complète. Une bouilloire Blake plombée à l'extérieur pour alimenter la pompe. Une Blake de la force de 100 chevaux, machine à jet condensée complète. Tambour, soupape, tuyau, un puit artésien de 6 pouces, 750 pieds de profondeur, deux puits artésiens de 4 pouces, 750 pieds de profondeur. Une pompe de Dean pour puits, une pompe extérieure à piston plongeur de Blake, un réservoir en acier pour bain, un réservoir en acier pour bain, baignoires, meubles de bureau, environ 4 ou 5 milles de tuyaux de 12 pouces en fer de fonte s'étendant sur le devant du fleuve avec deux soupapes pour chaque ilet. Une citerne de 80,000 gallons avec tuyau fixe et soupape, et 50 pieds d'échafaudage, tuyaux en forge, un lot de bout de câble, boulons, etc. Le tout d'après l'inventaire enregistré. Pour être vendu en bloc comme le tout est actuellement.

2° Les bâtisses et améliorations sur la Levée, entre les rues Toulouse et Jefferson. Une machine à pomper composée et condensée Duplex de Blake. Une machine à jet condenseur. Un chaudron en cuivre rouge pour soulean. Une bouilloire retour tubulaire. Un lot de tuyaux, coudes et soupapes, d'après l'inventaire enregistré, pour être vendu en bloc comme cela est maintenant.

Conditions—Comptant.

Rise & Montgomery, avocats.
15 mars—15 22 29—avril 2

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Julia Remyer, femme de Alexander Dussel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 68,515 — Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Alexander Dussel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. A. M. Buchmann, Boatner, Dodds & Boatner, avocats. 21 mars—21 25 30

Succession de Augustus Reichard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 63,920—Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le second compte provisoire présenté par Arthur Denis et George Baquié, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

21 mars—21 25 30

VENTES A L'ENCAN.

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Jeudi, le 16 avril 1903, à midi.

Cottage simple No 421 rue N. Miro entre les rues Conti et St Louis.

Ma le Louise Hogh (Veuve du défunt G. Jacob) et als vs Henry Hogh, et als

No 69,264—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR E. A. CARRERE, encanteur—Bureau 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet, JEUDI, le 16 avril 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un jugement rendu le 6 février 1903, lu et signé le 12 février 1903, par l'Hon. W. B. Sommerville juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci après décrite à savoir.

Un certain lot de terre avec une portion d'un autre lot contigu avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Conti, Miro, St Louis et Tonti désigné par le No 6 et No 24 sur un devis lithographié annexé à un acte d'achat, par Joseph Hogh, d'Hippolite Grefon, et George Cronan par acte passé pardevant Pierre Charles Cuvellier, ancien notaire en cette ville, de la date du 10 septembre 1860 et 14 avril 1871, enregistré dans le livre du bureau des transferts 82, folio 401, livre du bureau des transferts 89, folio 488. Ledit lot et la portion de terre mesurant ensemble 28 pieds 5 pouces et 3 lignes à la rue Miro sur 135 pieds et 5 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme No 421 rue N. Miro et comprenant un cottage simple contenant 4 chambres, hangars, citerne, etc.

Termes et conditions—Comptant; acte de vente pardevant O. W. Long, notaire, aux frais de l'acquéreur, qui également assumera les taxes dues et exigibles en 1903, en plus et au-dessus du prix de la vente, un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE, Encanteur.

Sidney F. Gaudet, avocat.
15 mars—15 21 29 29—avril 5 12 15 16

Peter Gallagher

Successeur de Curtis & Gallagher

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Veuve Joseph Morris.

MARDI, LE 31 MARS 1903.

Deux Lots à Bâtir de Choix

Rue Mandeville, entre Pâleur (anciennement Joséphine) et Johnson (anciennement Célestine), borné par la rue Espagne.

No 69,644—Cour Civil de District. Division D.

PAR CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs — Bureau No 846 rue Commune — MARDI, le 31 mars 1903, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, l'Hon. W. B. Sommerville, juge, daté et signé le 13 février 1903, et adressé à Peter Gallagher, encanteur, il sera offert en vente, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Mandeville, Célestine et Espagne, désignés par les Nos dix-huit et dix neuf sur un plan de L. J. Pilié, et mesurant chacun trente deux pieds de face à la rue Mandeville sur cent cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles; et le lot No dix-huit formant l'encoignure des rues Mandeville et Célestine. Voyez le plan à la Bourse des Propriétés Foncières.

Termes et Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de l'année 1903, l'acte de vente devant être passé pardevant Walter L. Gleason, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent doit être fait au moment de l'adjudication.

CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs No 846 rue Commune.

Robert Legier, avocat.
26 fév—26—mars 1 8 15 22 29 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Veuve E. Gally.

Mardi, le 31 Mars 1903.

Propriété de Valeur

DANS L'ANCIEN

Deuxième District.

No 1228 rue des Ursulines, entre les rues Liberté et St-Claude.

(Un Joli Cottage Simple, Loué $13 par mois.)

Cette bâtisse double en briques bien louée, Nos 926 et 932 rue St Louis, entre Dauphine et Bourgogne, mesurant environ 65 x 120.

Un placement élégant pour un acheteur en perspective.

A proximité du Chemin de Fer Frisco, la Maison de Cour et le Nouvel Hôtel Royal.

No 69,461.— Cour Civile de District — Division C.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteurs Bureau No 846 rue Commune—MARDI, le 31 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera offert en vente à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District, signé par l'Hon John St-Paul, juge, et daté le 16 février 1903 et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Nos 926 et 932 RUE ST-LOUIS.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Louis, Conti, Dauphine et Bourgogne, désigné par la lettre A sur un devis dressé par Arthur de Armas, député voyer de ville, en date d'avril 1866 et mesurant soixante cinq pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue St Louis par cent vingt sept pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

No 1228 RUE DES URSULINES.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droites, voies et privilèges, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Tremé ou Liberté, St Claude et St Philippe, ledit lot mesurant en mesure américaine, dix sept pieds de face à la rue des Ursulines sur quatre vingt-sept pieds de profondeur.

Termes et conditions — Comptant: Acte de vente devant être passé pardevant Walter L. Gleason, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur est aussi requis d'assumer les taxes pour l'année 1903. Un dépôt de dix pour cent est requis de la date de l'adjudication pour lier la vente.

PETER GALLAGHER, Encanteur.
No 846 rue Commune.

Robert Legier, avocat.
26 fév—26—mars 1 8 15 22 29 31

The MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL & COKE CO.
PAUL SCHNERIDAU, Agent.
CHARBON
GROS ET DETAIL.
Les Commandes des Familles Sollicitées.
La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.
Remorquage à des Prix Modiques.
Chantiers—En Ville, sur la Levée, au pied de la rue Race, Phone 983; à Algier, au Dry Dock, Phone 38.
Bureau en Ville:
RUE CARONDELET 315
Phone 576.

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE Des plus Beaux 1311 ST-CLAUDE,

A environ quatre vingt dix pieds de l'avenue de l'Esplanade, sur piliers en briques d'environ huit pieds, récemment construit et ayant tous les agréments modernes, les lignes de ceinture Canal et Esplanade, le marché et les chars de la rue Dauphine passent tous à une jetée de pierre, écoles, etc., à proximité immédiate et il est en parfait état et condition. Les acheteurs en perspective sont instamment requis d'inspecter la propriété avant la vente.

1031 KERLEREC,

Entre les rues Bourgogne et Remparts; écoles, marchés, chars etc., à proximité.

2320 BOURBON.

Entre les rues Claiborne et Derbigny, joli cottage élevé, à proximité de tous les avantages.

SUCCESSION DE JOHN TRISCONI.

No 68,697—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR et ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, Bureau No 802 rue Perdido — MERCREDI, le 8 avril 1903, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, A LEUR BUREAU ET BOURSE No 802 RUE PERDIDO, ENTRE LES RUE CARONDELET ET BARONNE—En vertu de et conformément à un jugement rendu et lu en pleine cour le 27 février 1902, jugement signé en pleine cour le 5 mars 1903, par l'Hon. John St Paul juge de la Division C, agissant pour l'Hon George H. Théard, juge de la Division E, et agissant en vertu d'un ordre daté le 23 février 1903 homologant les délibérations d'une assemblée de famille, tenue le 21 février 1903, pour le compte des mineurs Albert et Sidney Tusconi, les propriétés ci après décrites dans l'affaire ci-dessus, à savoir—

I

2320 BOURBON.

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Derbigny, St Antoine et Claiborne, et mesurant 25 pieds de face à la rue Bourbon, sur 128 pieds 2 pouces de profondeur, indivis pour le défunt pendant la communauté qui existait avec sa femme actuelle, de Nicholas Grissaffi et d'Antonina Cleci, par acte passé le 23 janvier 1897, pardevant John R. Legier, notaire en cette ville, enregistré dans le bureau des transferts, livre 165, folio 294.

Les améliorations comprenant un joli cottage désigné par le No 2320 rue Bourbon ayant deux chambres, vestibule, cottage élevé dans le fond ayant quatre chambres, deux citernes, hangar, latrine, couvert en ardoises.

II

1031 KERLEREC.

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Kerlerec (autrefois Historie), St Antoine, Remparts (autrefois Amour) et Bourgogne (autrefois Craps), lequel lot mesurant en mesure américaine 30 pieds de face à la rue Kerlerec, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles comme il est désigné sur un plan de C. A. De Armas, voyer, le 14 septembre 1852, déposé en l'étude de Denis Prieur, ancien notaire en cette ville, acquis du shérif de cette paroisse par le défunt pendant la susdite communauté par le procès d'Augustin Gautier vs E. L. Drouet, No 7,100 enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 105, folio 646.

Les améliorations comprenant un joli cottage élevé, retiré de la rue, ayant 7 chambres, galeries sur la façade, le côté et le fond, bâtisse dans le fond ayant deux petites chambres, le tout couvert en ardoises, latrines, citernes, etc. Le cottage est retiré de la rue, jolie barrière en fer sur le devant, pavé avec des pierres plates, hydrant, etc. Loué $15 par mois.

III

1311 ST-CLAUDE.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Claude (autrefois Tremé) et l'avenue de l'Esplanade, et mesurant, en mesure française, 50 pieds de face à la rue St Claude sur 170 pieds de profondeur et d'après un certificat d'arpentage daté le 17 mars 1899, signé par Edgar Pilié, député voyer de ville, ledit lot se trouve à une distance de 94 pieds 6 pouces et 3 lignes de l'encoignure de l'avenue de l'Esplanade et de la rue St Claude et mesurant de la, 53 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue St Claude sur 192 pieds 3 pouces de profondeur, acquis de la New Orleans and Canal Banking Co, par le défunt pendant ladite communauté, par acte passé le 10 août 1883, pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, enregistré dans le livre des transferts 116, folio 248. Les améliorations comprennent un superbe cottage élevé sur piliers en briques 8 pieds de haut, retiré de la banquette, joli grille en fer, et le devant de la propriété pavée en briques, grande galerie sur la façade, vestibule au centre, grand salon à arche, grande salle à manger contigue séparée du salon par des portes à coulisses, chambre à bain avec tous les agréments modernes, trois chambres, deux cabinets, le tout avec jolie tuisserie, galerie dans le fond, cuisine, deux chambres, deux grandes citernes, hydrant bâtisse dans le fond ayant quatre chambres, le tout en bonnes conditions. Il y a un grand endroit dans le fond de la propriété où l'on peut faire un joli jardin.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un crédit d'un an ou d'un et deux ans à l'option des acquéreurs, en billets des acquéreurs subdivisés en montant convenable, représentant les intérêts dudits coayant-droit, portant date égale avec l'adjudication, stipulant l'intérêt de 7 0/0 de la date jusqu'au paiement devant être garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue. Les actes de vente devant contenir les clauses d'usage et coutumières de sécurité, le transfert de l'assurance et toutes les autres clauses coutumières de sécurité. Les acquéreurs en plus, devant assumer les taxes pour l'année courante, 1903. Les acquéreurs devant faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

E. J. Meral, avocat.
8 mars—8 15 22 29—avril 5 8

Cicero A. Ramsey.

ANNONCE JUDICIAIRE.

STOCK ENTIER, Etc.

The Art Material & Photo Supply Co., Ltd. En Liquidation, No 157 rue Baronne, à l'encoignure de la rue Common.

No 69,560 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR CICERO A. RAMSEY, Encanteur, Bureau No 340 rue Carondelet, le MERCREDI, le 25 mars 1903, à 11 h. a. m., et chaque jour suivant jusqu'à ce que le stock entier etc., soit vendu au No 157 rue Baronne, à l'encoignure de la rue Common, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon John St-Paul juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 12 mars 1903 et rendu dans le procès ci-dessus intitulé la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le tout et particulièrement le stock de marchandises, effets et marchandises, consistant en Gravures, Peintures Aquarelles, Fournitures pour Photographie, Kodaks, Cadres, etc. Le tout plus complètement décrit dans l'inventaire enregistré dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté.

Conditions—Comptant, et livraison immédiate.

Richard & Vidrine, avocats.
13 mars—13 15 22 28 24 25

VENTES A L'ENCAN

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SITE MAGNIFIQUE DE MANUFACTURE.

Carré d'ilet entier faisant face au canal du Nouveau Bassin.

I. C. R. R. Switch dans la cour, entre les rues Willow et Claiborne.

Ayant de larges facilités pour chargements.

A L'ENCAN.

JEUDI, LE 2 AVRIL 1903.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur. Bureau, 732 rue Commune, JEUDI, le 2 avril 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre et jugement de l'Hon. Charles Parlange juge de la Cour de Circuit des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane, Dossier No 13,088, dans l'affaire de D. R. et W. P. Lewis vs the American Naval Stores Company, à l'enchère publique, il sera vendu:

Un certain lot de terre situé, étant, et se trouvant dans le Premier District de cette ville, dans l'ile: borné par le Nouveau Chemin Coquillé, les rues Euphrosine, Martin (maintenant Willow) et Claiborne; ledit ilet étant divisé en onze lots, numérotés de 1 à 11, tous deux inclusivement, sur un certain plan fait par Geo. S. Dunbar, daté le 9me jour de janvier 1845, et déposé pour référence en l'étude de David L. McCoy, ancien notaire en cette ville, et mesurant comme suit, à savoir: No 1 formant l'encoignure des rues Willow ou Martin et Euphrosine et mesurant 29 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Martin ou Willow sur une profondeur et façade à la rue Euphrosine de 122 pieds 8 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles. Le lot No 2 formant l'encoignure du Nouveau Chemin Coquillé et de la rue Martin ou Willow, ou mesurant 30 pieds 1 pouces et 5 lignes de face sur ledit Nouveau Chemin Coquillé, 30 pieds 8 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur et façade à la rue Martin ou Willow de 116 pieds 8 pouces et 2 lignes sur la ligne le séparant du lot No 3 de 120 pieds 2 pouces et 4 lignes. Les lots 3 à 8 tous deux inclusivement mesurant chacun 30 pieds, 10 pouces et 5 lignes de face au Nouveau Chemin Coquillé, 30 pieds, 8 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond, sur les profondeurs suivantes, à savoir: sur la ligne divisant les lots Nos 3 et 2 120 pieds 2 pouces et 4 lignes sur la ligne séparant les lots Nos 3 et 4 123 pieds, 8 pouces et 7 lignes, sur la ligne séparant les lots Nos 4 et 5, 127 pieds 3 pouces et 1 ligne sur la ligne divisant les lots Nos 5 et 6, 130 pieds 9 pouces et 4 lignes sur le côté du lot No 5, 110 pieds 5 pouces sur le côté du lot No 6, sur la ligne séparant les lots Nos 6 et 7, 104 pieds 6 pouces et 5 lignes sur la ligne divisant les lots Nos 7 et 8, 108 pieds et 7 lignes et sur les lignes des lots 8 et 9, 111 pieds 7 pouces et 6 lignes. Le lot 9 mesurant 30 pieds 3 pouces et 7 lignes de face sur ledit Nouveau Chemin Coquillé, sur une profondeur et façade à la rue Claiborne de 115 pieds, 20 pieds 8 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond sur la ligne du lot No 10, et 111 pieds, 7 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 8, et les lots Nos 10 et 11 mesurant chacun 29 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Claiborne sur 122 pieds, 8 pouces et 7 lignes, entre lignes parallèles; le lot No 11 formant l'encoignure des rues Claiborne et Euphrosine, le tout en nature sablonneux, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, avantages et servitudes qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance payable en un deux et trois ans représentés par des billets à recevoir de l'acquéreur à son ordre, endossés en blanc et garantis par hypothèque et lien de vendeur, avec confession de jugement et toutes les autres stipulations usuelles pour garantir le paiement des billets de tel caractère. L'acquéreur assumant en plus de son enchère les taxes dues et exigibles pour l'année courante de 1903, et faire un dépôt comptant en chèque certifié égal à 10 pour cent du montant du l'enchère, le chèque devant être fait payable à l'ordre du receveur J. J. Lewis. Au cas où l'enchère ne dépasserait pas $12,000 elle sera acceptée. Pour plus de renseignements référence faite au registre dudit procès de D. R. & W. P. Lewis vs American Naval Stores Co, et spécialement au décret de vente dans cette affaire rendu le 19 février 1903.

Acte de vente pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur, en plus de son enchère.

1 mars—1 8 15 22 29—av 2

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Jean Pierre Lozes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 69 267—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par l'exécutrice testamentaire le 17 mars 1903 ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. 18 mars—18 22 27

Succession de Nicholas Merkes et Barbara Maiser, sa veuve.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 70,113—Division A—Attendu que Nicholas Eisenacha a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'exécuteur testamentaire dativ dans la succession de feu Nicholas Merkes et Barbara Kaiser, sa veuve, décédés intestats, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier Geo. Montgomery, avocat. 21 mars—21 25 30

Succession de Geo. E. German.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 66,827—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par P. J. King, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier Wynne G. Rogers, avocat.

19 mars—19 23 28

CHARBON.
Charbon Pittsburg.
Charbon Alabama.
Charbon Anthracite.
Coke de Gaz et Fonderie.
W. G. COYLE & CIE.,
323 RUE CARONDELET,
Coin Union. Phones: 31 et 82
Cour succursale: 4716 rue Magasine, Coin Valence. Phone 153
1 av

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Florence Laurent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 70,161—Division C. — Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Florence Laurent, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les sept jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition et pourquoi la description et l'évaluation de ladite succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

25 mars—1f

Succession de Mme Anna Pascal, veuve de Charles Cler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 69 413 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Marguerite Cler, femme de Jules Wangler, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

24 mars—24 28—av 2

Succession de Catherine Mehrer ou Katie Van Horn.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 70 012—Division A—Attendu que Mme Bertha Joly, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Catherine Mehrer ou Katie Van Horn, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Zengel, Thomas & Sutton, avocats.

20 mars—20 24 29

Succession de M. A. Dauphin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 31,780—Division A.—Avis est par le présent, donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Harvey Wilbur Smith, exécuteur testamentaire dativ de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. 19 mars—19